



Jacky Bidot réélu à la tête de l'intercommunalité

« Je prends acte de ce résultat avec une réelle émotion. Pourquoi le cacher ? Ma voix le rend perceptible. J'en mesure toute la responsabilité, tant j'ai conscience de l'envergure de la tâche qui nous attend. » C'est avec ces quelques mots que Jacky Bidot a introduit son premier discours en tant que nouveau président de l'intercommunalité Coutances Mer et bocage (CMB), vendredi 10 juillet. Et de poursuivre face à cette grande assemblée de 79 conseillers installée dans la salle Marcel-Hélie à Coutances : **« Dès à présent, je tiens à vous assurer de mon engagement total au service de notre beau territoire et de tous ses habitants. »**

Un résultat sans appel

Vers 19 h 30, le président sortant et maire délégué du Mesnil-Amand a été élu à la majorité absolue avec 46 voix, face à son challenger Éric de Laforcade et un candidat surprise : Nicolas Pigasse. L'annonce de cette candidature fut l'un des seuls rebondissements de cette longue soirée d'installation. Un véritable marathon politique, qui aura duré au total un peu plus de cinq heures. **« Ce matin, à 9 h 30, j'ai reçu un mail de M. Bidot m'informant que je ne suis plus son candidat pour l'un des postes de vice-président qu'il m'avait proposé, parce que des élus d'Agon-Coutainville ont fait pression sur lui. Je trouve cela écœurant et honteux. Il s'agit de l'élection de la communauté de communes, ce ne sont pas à eux de faire leur loi »**, décrira Nicolas Pigasse - qui récoltera 5 voix - pour expliquer la raison de cette candidature de dernière minute.

Avec 26 voix, le maire délégué de Contrières, Éric de Laforcade, passe son tour pour ce mandat. **« Je souhaite réconcilier la mer et le bocage et redonner la parole aux maires qui sont peu écoutés. Il faut également retrouver le sens des débats »**, a-t-il déclaré lors sa présentation.

Se présentant comme n'étant **« pas favorable au prêt à consommer »**, le candidat s'est positionné en opposition à Jacky Bidot concernant la composition de son équipe : **« Dire que l'on prédétermine quinze personnes, c'est se priver de bonnes compétences. »** À l'issue de ce conseil d'installation, Éric de Laforcade a souhaité **« saluer le travail de l'équipe sortante »** et assure qu'il s'efforcera **« d'ajouter sa pierre à l'édifice »**.

Quinze vice-présidents

Le président de la communauté de communes a pu réaffirmer ses priorités, résumées en trois axes : la relance économique, la transition écologique et le rayonnement du territoire. Et pour se faire, Jacky Bidot sera accompagné de 15 vice-présidents et deux conseillers délégués – dont six femmes et onze hommes (lire ci-contre). Sans trop de surprise, quasiment tous les membres de l'équipe présentée par Jacky Bidot ont été élus. Seul le poste du douzième vice-président en charge des sports a été remporté par un candidat libre, Grégory Galbadon, qui a battu celui proposé par Jacky Bidot, Joël Doyere, avec 39 voix contre 33.

Deux autres sièges ont été disputés comme celui de la deuxième vice-présidence, en charge de la transition écologique : Daniel Lefranc (54 voix) avait face à lui Louis Teyssier (24 voix). Pour la dixième vice-présidence, en charge du lien avec les communes et d'une partie de la culture, Daniel Helaine (46 voix) a affronté Nicolas Pigasse (26 voix). Autrement, aucun autre candidat ne s'est déclaré face à ceux proposés par le président de CMB nouvellement réélu.

Alice MUGNIER.